



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Comité Syndical du 15 avril 2025

REFERENCE : 2025-003

**Date de convocation :**

**01 avril 2025**

**Délégués en exercice : 36**

**Nombre de membres  
présents : 21**

**Votants : 20**

**Résultat du vote :**

Pour : **20**

Contre : **0**

Abstention : **0**

Secrétaire de séance : M. François THOMAS

### Objet de la délibération : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024

En l'an deux mil vingt-cinq, le 15 avril à 10 heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Réalisation d'Aménagements Hydrauliques (SIRAH) sur l'Arnon, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie de BEDDES, sous la présidence de M. AUPETIT Fabrice.

**Etaient présents** : Pascal ALADENISE (Rezay), Gérard AUBRY (suppléant, Saint-Hilaire-en-Lignières), Fabrice AUPETIT (Beddes), Jacky BONNEAU (Saint Maur), Catherine BOUVAT-MARTIN (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Pascal COLLIN (Marçais), Pascal COUTURIER (Vicq-Exempt), Claude DESABRES (Châteaumeillant), Guillaume DESIRE (Ids-Saint-Roch), Daniel GAILLARD (La Celle Condé), Jean-Pierre GORGE (Morlac), Gilles HERAULT (Ardenais), Pascal LEJOT (Maisonmais), Jean-Michel MEDAR (Néret), Jean Paul RENAUD (suppléant, Culan), Michelle RIVET (suppléante, Marçais), Claude SANGLIER (suppléant, Venesmes), François THOMAS (Saint-Jeanvrin), Rémy VAN COSTER (Loye-sur-Arnon).

**Etaient Absents** : Patrice BARRET ( Le Chatelet), BEDOILLAT Gérard (Venesmes), Patrick BISSON (Ineuil), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Fabien CLEMENT (Vesdun), Sylvie DAGOIS (Saint Baudel), Gérard DURAND (Saint Saturnin), Maryse JACQUIN SALOMON (Chambon), Roger LEBRERO (Chezal Benoit), Florence LERUDE (Sidiailles), Jean-Luc MANCOIS (Saint Christophe en Boucherie), Bernard MARIOTTI (Saint-Pierre-les-Bois), Francis PERROT ( Saint Hilaire en Lignières), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Michel ROUSSEAU (Lignerolles), Claude TROMPAT (Saint-Christophe-le-Chaudry), Angélique WOZNIAK (Villecelin).

**Excusés** : Bernard CHAGNON (suppléant, Lignerolles), Jacques FRAULAUD (Culan), Alain GUILLEMAIN (Urciers)

**Membres votants** : Pascal ALADENISE (Rezay), Gérard AUBRY (suppléant, Saint-Hilaire-en-Lignières), Fabrice AUPETIT (Beddes), Jacky BONNEAU (Saint Maur), Catherine BOUVAT-MARTIN (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Pascal COLLIN (Marçais), Pascal COUTURIER (Vicq-Exempt), Claude DESABRES (Châteaumeillant), Guillaume DESIRE (Ids-Saint-Roch), Daniel GAILLARD (La Celle Condé), Jean-Pierre GORGE (Morlac), Gilles HERAULT (Ardenais), Pascal LEJOT (Maisonmais), Jean-Michel MEDAR (Néret), Jean Paul RENAUD (suppléant, Culan), Claude SANGLIER (suppléant, Venesmes), François THOMAS (Saint-Jeanvrin), Rémy VAN COSTER (Loye-sur-Arnon).

*Etaient présents également à la réunion : Marc PATRON (stagiaire), Emmeline LORY (secrétaire).*

**Monsieur le Président**, en accord avec le comptable public, propose d'affecter l'excédent d'exploitation et d'investissement de clôture de l'exercice 2023 comme suit :

- 210 972.03 € au compte 002 " Excédent antérieur reporté " de la section de fonctionnement

- 2 278.83 € au compte 001 " Excédent antérieur reporté " de la section d'investissement.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical Décide, à l'unanimité, d'APPROUVER cette affectation de résultat.

*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de sa publication et du dépôt en Sous-Préfecture,*

*Pour extrait conforme au registre,*

Le Président

Le Secrétaire de séance

Fabrice AUPETIT

François THOMAS

